



**Extrait**

**Assemblée**

**Générale**

**Point sur les 3 REP Emballages**

📅 12 JUIN 2024

📍 PARIS - SALONS HOICHE



**Tables**

**Rondes**

**Concilier vision business**

**et durabilité**

**pour performer en RHD**



# « Transition écologique : mieux comprendre les 3 REP à financer pour relever les enjeux et défis de la gestion des déchets d'emballages professionnels »



CITEO

Valérie **HERRENSCHMIDT**  
Directrice du Pôle Marchés

CITÉO



CITEO  
PRO

Sabine **HALTEBOURG**  
Directrice déléguée

CITÉO PRO



twi)ce

Emma **LEFOUR**  
Chargée d'Affaires publiques  
& communication

TWIIICE

Les emballages professionnels au cœur de la transition écologique de la RHD.



Citeo est une [entreprise à mission](#) créée il y a 30 ans par les entreprises de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs [emballages](#) et [papiers](#) en déployant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Citeo prend en charge les obligations réglementaires de [la REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques](#)



Filiale du groupe Citeo [dédiée à la REP des emballages de la restauration.](#)



Filiale du groupe Citeo dédiée à la [REP Emballages](#) en majorité pour des clients des secteurs des [Vins & spiritueux](#) et des [Médicaments.](#)

# Les performances recyclage de la filière emballages ménagers

Rendez-vous sur [Notre Impact](#) pour en savoir plus

**65,5%**  
de taux de recyclage<sup>2</sup>  
+1 point par rapport à 2021

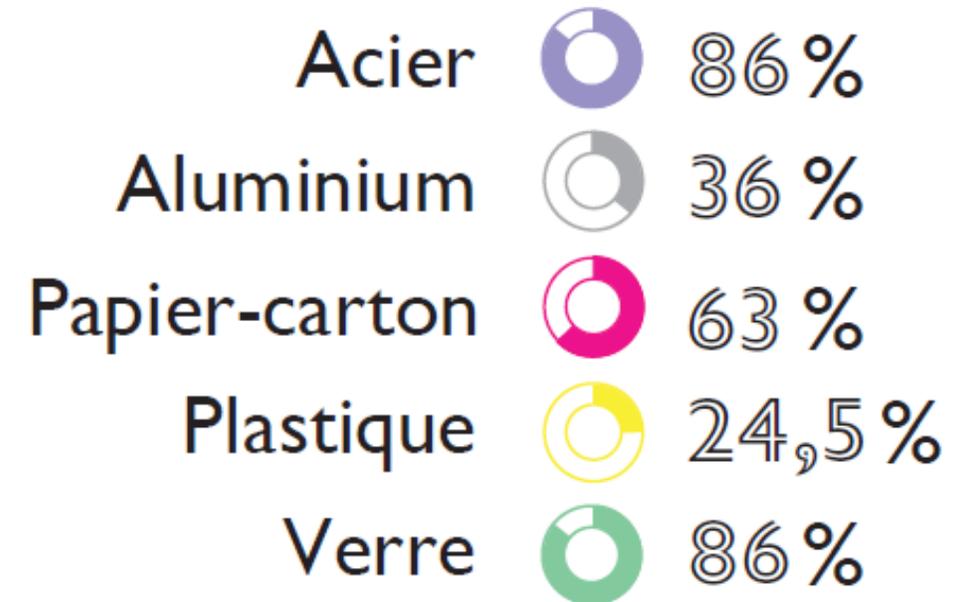
**3,6 M** de tonnes  
d'emballages recyclés soit

**2,2 M** de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées  
l'équivalent de :

- 1 million de voitures en moins sur les routes
- 8000 A/R Paris-New York en moins dans les airs

**8 400 GWh** économisés,  
l'équivalent d'environ 2 fois la consommation  
annuelle d'énergie des habitants d'une agglomération  
comme Aix-Marseille.

## Détail par matériau :



# Chaque € de contribution participe au développement de la performance environnementale des emballages et des papiers

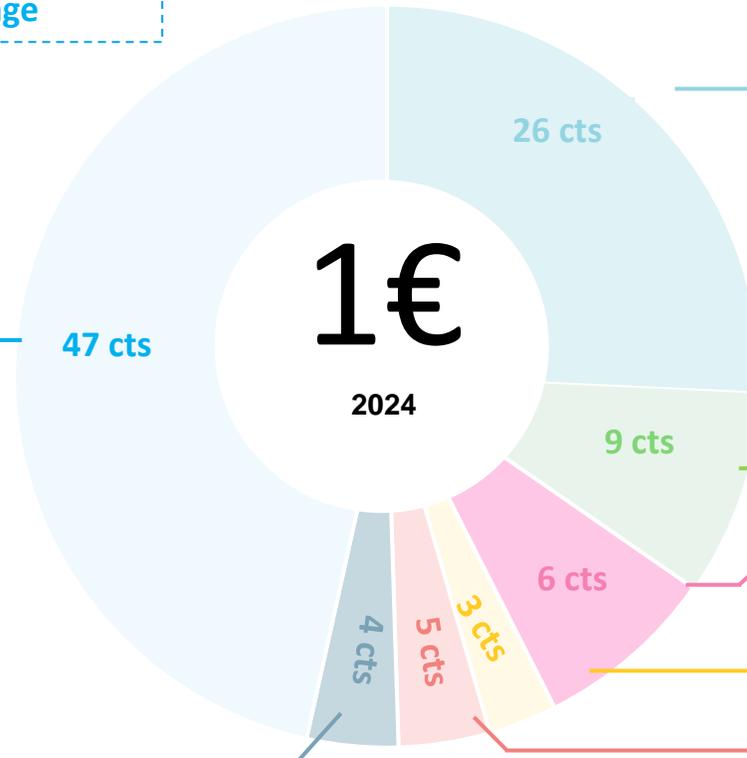


## Collecte du bac jaune

Financement des actions des Collectivités Locales et du transport pour les filières de recyclage matures

## Recyclage des nouveaux plastiques

Flux développement - Mise en œuvre opérationnelle du transport, du surtri et du recyclage des emballages en plastique avec des filières en développement



## Tri

Soutiens aux collectivités locales pour le fonctionnement des centres de tri en France

## Déchets Abandonnés et Hors Foyer

Contribuer à lutter contre les déchets abandonnés (prévention, sensibilisation, nettoyage, etc.)

## Réemploi, Eco-conception, R&D

Actions de R&D, écoconception, développement du réemploi et développement de l'économie circulaire

## Engagement des différents publics

Sensibilisation du grand public au geste de tri

## Frais fonctionnement et supports

Accompagnement des clients et collectivités et fonctionnement interne de Citeo

# Les objectifs réglementaires de la filière Emballages

## RÉDUCTION

des emballages  
plastiques  
à usage unique

**-20%**  
d'ici fin 2025

## RÉEMPLOI

des emballages

**10%**  
d'ici 2027

## RECYCLAGE pour 2030



**Cartons**

85%



**Plastiques**

55%



**Alu**

60%



**Acier**

80%



**Verre**

75%



**2030 : Tous les emballages doivent être en capacité d'intégrer une filière de recyclage**

[Article L. 541-9 du code de l'environnement](#)

# Prochaines étapes - Comment déclarer ?

## Les emballages « grands formats » déclarés en REP ER

Entrée en vigueur de la REP ER :  
**15 mars 2024**

Vous devez :

- **Adhérer** à un éco-organisme agréé sur la REP ER
- **Déclarer** les emballages de la restauration (=« grands formats ») mis en marché en 2023 avant le **1<sup>er</sup> juillet 2024**.
- Contribuer au titre des mises en marché 2024 sur la base des mises en marché 2023, avant régularisation en 2025.

## Les emballages « petits formats » déclarés en REP EMPG

Entrée en vigueur de l'extension de la  
REP EM aux EMA : **1<sup>er</sup> janvier 2024**.

Vous devez :

- **Réaliser votre première déclaration en 2025** pour vos mises en marché 2024 d'emballages mixtes alimentaires, **sur la même déclaration que vos emballages ménagers**.

*Rappel : Les **tarifs des EMA** sont disponibles depuis le 29/09/23 sur les sites Citeo & Adelphe.*

La déclaration des ER s'effectue dès 2024 pour estimer et mettre en place une contribution prévisionnelle en 2024 qui sera régularisée une fois que les quantités réellement mises en marché en 2024 seront connues.

# Citeo Pro

AG GECO Food Service  
12 juin 2024

CITEO  
PRO

©PRO



# Citeo PRO, engagée pour réduire l'impact environnemental des emballages de la restauration



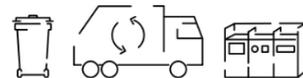
Filiale de l'entreprise à mission Citeo, actrice historique de la responsabilité élargie du producteur (REP) pour les papiers graphiques et les emballages ménagers, Citeo PRO est candidate à l'agrément comme éco-organisme de la nouvelle REP pour les emballages de la restauration qui entre en vigueur au 1er janvier 2024.



Ecoconception des emballages de la restauration



Passer au réemploi à l'échelle nationale



Développer la collecte, le tri et le recyclage des emballages de la restauration



Sensibiliser les professionnels de la restauration



Vous permettre d'être en conformité avec vos obligations réglementaires

# Pourquoi être candidat à la REP des emballages de la restauration ?

- > **La poursuite de l'engagement de Citeo et de son expérience « emballages » depuis 30 ans**
- > **Les deux filières REP emballages de la restauration et ménagers sont étroitement liées et comportent de fortes synergies :**
  - Les petits formats de la restauration rejoignent la filière des emballages ménagers
  - Une large partie des entreprises qui fournissent le secteur CHR contribuent déjà à la REP des emballages ménagers
  - Le service public de gestion des déchets ménagers est déjà impliqué dans la collecte des emballages de la restauration
  - Le réemploi est déjà ancré sur les formats historiques (bouteilles, fûts métalliques etc.)
- > **Une cohérence avec notre raison d'être :** engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

# La REP des Emballages de la Restauration : des objectifs ambitieux



**RÉDUCTION**  
des emballages  
plastiques  
à usage unique

**-20 %**

d'ici le 31  
déc. 2025



**RÉEMPLOI**  
des emballages

**10 %**

en 2027



**RECYCLAGE**  
d'ici 2030

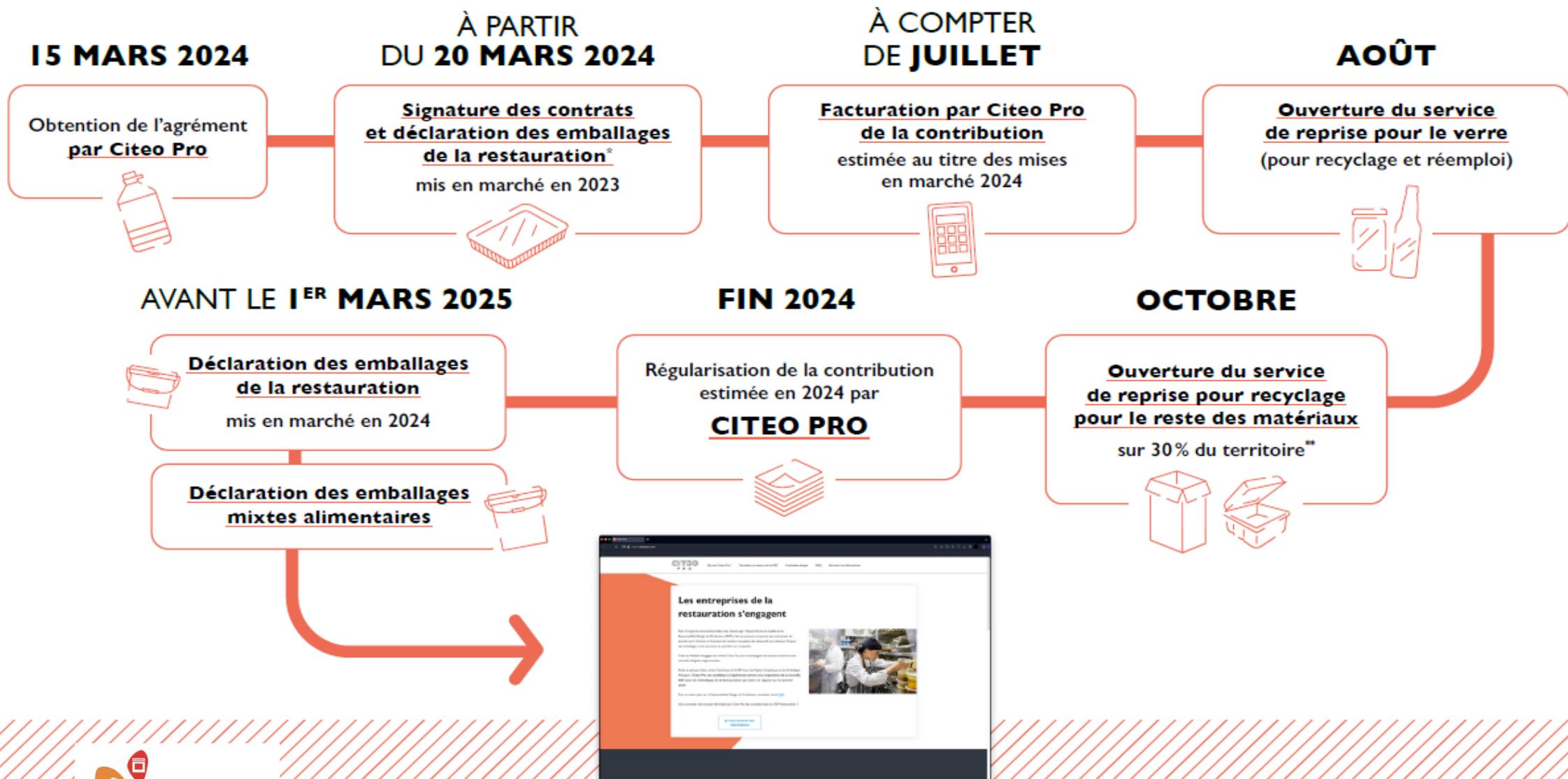
<b>Papier/Cartons</b>	75 %
<b>Plastiques</b>	50 %
<b>Aluminium</b>	50 %
<b>Acier</b>	70 %
<b>Verre</b>	70 %
<b>Bois</b>	25 %



**COLLECTE x  
COUVERTURE**

**70% de  
collecte en  
2025  
+ 100% des  
département  
s couverts  
d'ici 2027**

# LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA REP RESTAURATION



# merci



50 boulevard Haussmann  
75009 Paris

01 81 69 06 00  
[contact@citeopro.com](mailto:contact@citeopro.com)

# L'éco-organisme 100% emballages professionnels

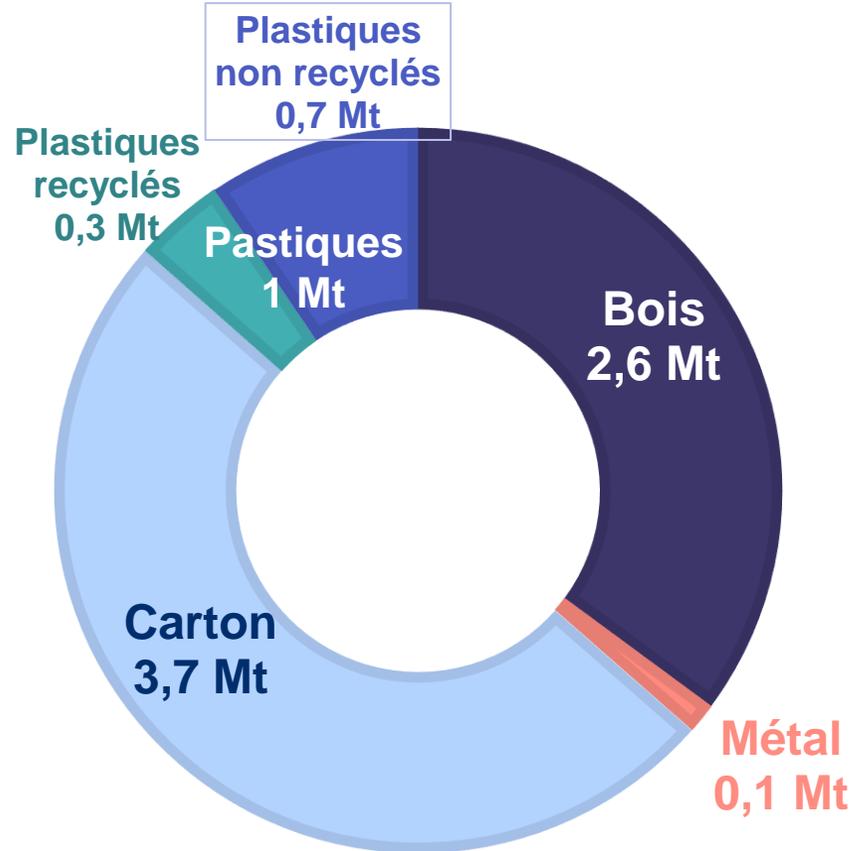


**twice**



## EIC MIS EN MARCHÉ

= 7,4 Mt /an



### Carton

82%

Objectif 2025 : 75%



### Bois

34%

Objectif 2025 : 25%



### Plastiques

26%

Objectif 2025 : 50%

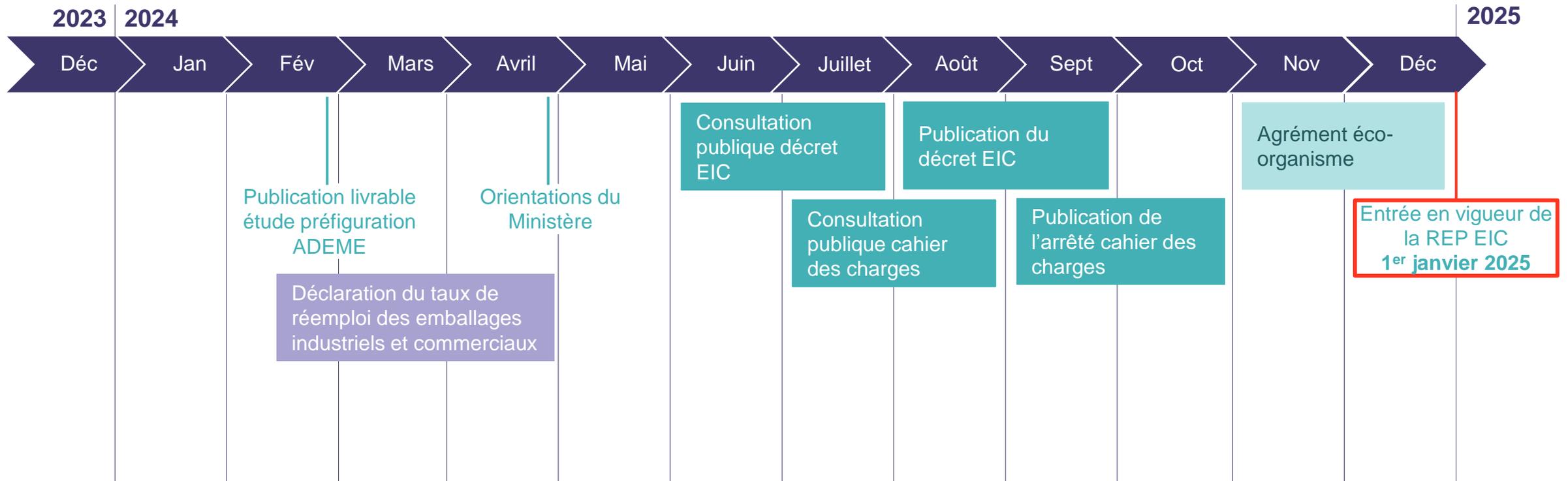


### Acier et aluminium

35%

Objectif 2025 : 50%

# CALENDRIER





**Merci**